

Compte rendu de la réunion de la catégorie débutant.

*Lieu : Stade Flotte,
Mercredi 17 septembre 2014 à 15H30.*

Etaient présents :

- Frédéric Ville, Coordonnateur de l'école de football
- Michel Khat, Responsable de catégorie (Débutants)
- Romain Garcia, Responsable du pôle Animation, du site internet, et du partenariat.

Frédéric Ville introduit la réunion en souhaitant la bienvenue à la cinquantaine de parents présents dans la tribune. Il rappelle que l'école de football est fière d'avoir obtenue de nouveau le « Label FFF école de football » décerné pour 3 ans et qui distingue les meilleures écoles de football pour la qualité de son encadrement, de sa structure et des résultats obtenus.

1- Présentation des objectifs de l'école :

- 1 - Prendre du plaisir, progresser et s'épanouir grâce au football :**
- 2 - Découvrir, apprendre et respecter des règles de jeu... des règles de vie :**
- 3 - Partager sa passion dans un environnement convivial.**

2- Explication du fonctionnement de la catégorie :

La catégorie « débutant » comporte 5 années des U5 aux U9 toutes regroupées sur le site de Flotte. Chaque génération comporte environ 40 enfants répartis en plusieurs équipes sur une partie du terrain. Les équipes 1 et 2 constituent les groupes compétitions auxquels appartiennent les enfants les plus motivés pour l'activité et les plus disponibles pour les plateaux. L'équipe 3 constitue le groupe animation.

3- Explication du fonctionnement des plateaux :

Le district de Provence organise des plateaux entre les écoles de football. Ces tournois ont lieu dans le secteur les samedis après-midi. Ces rencontres amicales permettent de rencontrer d'autres équipes d'autres clubs et sont un formidable vecteur de mélange pour les enfants. Pas de classement, les résultats ne sont pas hiérarchisés, seul le plaisir des enfants compte.

Les équipes engagées en débutants :

- 3 équipes U9 et U8 → Plateaux toutes les 2 semaines environ.
- 2 équipes U7 et 2 équipes U6 → Plateaux toutes les 3 semaines environ.
- En U5 il n'y a pas de plateau.

Rappel : Pour y participer les enfants doivent avoir 5 ans le jour du plateau.

L'éducateur responsable de l'équipe s'engage à coacher l'équipe et permettre à tous les enfants de participer aux rencontres. Tous les enfants doivent passer remplaçants et doivent jouer au moins 50 % de la durée du match.

4- Convocation aux plateaux.

Les mercredis précédant les plateaux, les responsables d'année distribuent les feuilles de convocation aux enfants choisis. Les enfants devront déjà savoir s'ils seront présents le samedi sans qu'on ait à contacter les parents. S'il y a plus d'enfants que de places disponibles, une rotation sera faite entre les enfants mais la priorité sera donnée aux enfants les plus motivés et disponibles le samedi. Le responsable de catégorie, Michel Khlal donnera par mail le calendrier des plateaux prévus pour la saison. Beaucoup d'informations sont disponibles sur le site internet du district de Provence.

<http://provence.fff.fr/cg/6203/www/index.shtml>

Michel Khlal insiste sur la méthode : Les enfants convoqués par feuille remise en fin d'entraînement doivent donner cette feuille à leur parent. En cas de désistement uniquement, prévenir très rapidement l'éducateur responsable qui pourra convoquer un autre enfant.

8 enfants maximum sont convoqués par équipe.

5- Rôle des parents :

Frédéric Ville souligne la relation de confiance entre les éducateurs et les parents. Nous demandons aux parents de soutenir et encourager leur enfant, leur équipe et le club durant les plateaux et de rester en dehors du terrain pendant les entraînements. En cas d'incompréhension le dialogue prévaut entre l'éducateur et le parent, voire les responsables d'années, de catégorie ou le coordonnateur.

6- Renouvellement des licences.

Michel Khlal a réexpliqué la gestion des licences à l'intersaison. Le SMUC s'est engagé à privilégier les anciens adhérents. En effet, ils ont été prioritaires pour retirer un dossier nominatif avant la date du 31 août.

Les parents qui ont souhaité inscrire leur enfant à l'école de football pour la première fois ont pu amener leur enfant aux journées d'essais prévus durant le mois de Juin.

Les parents qui n'étaient pas adhérents au club et dont les enfants n'avaient pas participé aux journées d'essais de Juin ont dû se présenter au premier entraînement de septembre. Ils ont pu inscrire leur enfant et retirer un dossier à partir du moment où la capacité d'accueil le permettait.

Capacité d'accueil maximum :

- 15 enfants en U5.
- 40 enfants en U6/U7/U8 et U9.

7- Intervention de Romain Garcia.

Le responsable du site a présenté l'interface du club sur internet. Ce site date d'un an; il est très important pour la vie du club (informations, photos, vidéos mais également convocations, calendriers pour certaines catégories comme les U10 et U11. Romain Garcia souligne que les parents peuvent envoyer à l'adresse mail les vidéos, les photos prises pour les partager.

Adresse du site : <http://www.smuc-football.fr/accueil.html>

8- Matériel.

Il est nécessaire de marquer les ballons et les vestes de survêtement du nom de l'enfant. Lorsqu'un ballon ou un vêtement est égaré, nous le stockons dans le local à matériel.

Le package Adidas de cette année comprend :

- short
- chaussette
- ballon
- 1 maillot d'entraînement
- 1 tee-shirt d'échauffement
- un survêtement.

Le coupon est à retirer au secrétariat et le package est à « Sport 2000 » à la Valentine (centre commercial Casino). Frédéric Ville insiste sur la difficulté de prévoir exactement les tailles pour chaque commande et que les délais pour 220 enfants peuvent prendre du temps. L'objectif raisonnable est d'équiper tous les enfants à la fin du mois d'Octobre.

9- Aspect financier.

Nous avons conscience que le montant de la licence a encore augmenté cette année (270 euros). Ce prix est le plus élevé de toutes les écoles de football de Marseille.

Cette somme peut être un frein pour certains parents qui n'ont pas les moyens.

La survie d'un club tel que le SMUC dépend en majeure partie des cotisations de ses adhérents ; les subventions se raréfient et le club a très peu de partenaires (12 000 euros pour 650 licenciés).

La plupart de nos éducateurs sont diplômés « Jeunesse et Sport », tous sont bénévoles pour la plupart étudiant.

Frédéric Ville insiste auprès des parents sur la possibilité pour les entreprises de faire des dons aux associations en échange d'une défiscalisation à hauteur de 60% du montant du don pour une entreprise et 66% pour un don personnel. Romain Garcia est l'interlocuteur privilégié en ce qui concerne les partenariats, il est présent tous les Mercredis au stade Flotte et au stade Jean Bouin les Mardis, Jeudis et Vendredi après-midis.

Ses coordonnées :



: 06.17.38.43.05



: smucfootball@hotmail.fr

10- Convivialité.

C'est le troisième objectif de notre école, nous tenons à maintenir les moments de partage autour d'évènements tels que les matches « Parents Flotte / Parents Jean Bouin / Educateurs », des apéros ou encore des goûters sans oublier le repas de fin d'année organisé à Flotte. Nous avons un budget de 5 euros par licencié de l'école de football pour ce poste.

Dès **mercredi 24 septembre** une rencontre sera organisée à 17H00 au stade Flotte suivie d'un apéro.

11- Educateurs.

La plupart de nos éducateurs sont diplômés « Jeunesse et Sport », tous sont bénévoles, pour la plupart étudiant. Les plus expérimentés sont responsables soit d'année, soit de catégorie.

Il se peut qu'il y ait un « Turn over » important sur les équipes animations (équipes 3).

Frédéric Ville insiste sur le fait qu'un éducateur n'est pas un professionnel (il existe un seul salarié au club c'est le directeur sportif) ; il est défrayé (50 euros par mois environ pour un entraînement et les plateaux le samedi).

Les responsables de catégories et de l'école de football auront une écoute particulière en ce qui concerne le comportement, la tenue et le langage employé par chaque éducateur.

Chaque éducateur est responsable de l'enfant pendant la durée de l'entraînement et du plateau. En dehors une attitude bienveillante est de rigueur. Les parents veillent à respecter les horaires d'entraînement et de plateaux.

12- Questions diverses des parents

Nous contacter : http://www.smuc-football.fr/presentation_generale/annuaire_du_staff.html

Vous contacter :



Pour tout changement de coordonnées, merci de le signaler à Michel Khat smucfootball@gmail.com

06.82.62.96.34

16H20 fin de la réunion.

Frédéric Ville,

Coordonnateur de l'école de football.